



ALIMENTATION COUCHE-TARD ANNONCE LES RÉSULTATS DE SON PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012

- Premiers états financiers établis selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les données financières comparatives ont été redressées pour être en conformité avec les IFRS.
- Bénéfice net de 139,5 millions \$, en hausse de 12,6 millions \$ ou 9,9 %.
- Bénéfice par action sur une base diluée à 0,75 \$ contre 0,67 \$ l'an dernier, une amélioration de 11,9 %.
- Ventes de marchandises par magasin comparable en hausse de 1,5 % aux États-Unis, en amélioration constante pendant le trimestre, et en légère baisse de 0,2 % au Canada. La température a été un facteur important principalement au Canada mais aussi dans certaines régions aux États-Unis.
- Marge brute sur les marchandises et services consolidée à 33,5 %, en légère baisse de 0,1%. La marge s'est établie à 33,2 % aux États-Unis, en hausse de 0,3 % et à 34,0 % au Canada, en baisse de 1,1 %.
- Volume de carburant par magasin comparable en baisse de 1,6 % aux États-Unis et de 0,9 % au Canada, une performance en ligne avec les données de marché.
- Marge brute sur le carburant aux États-Unis à 19,95 ¢ par gallon et 5,53 ¢ par litre au Canada. La marge nette des frais liés aux modes de paiements électroniques est comparable à l'an dernier.
- Les frais d'exploitation, excluant les frais liés aux modes de paiements électroniques, ont représenté 27,4 % des ventes de marchandises et services au premier trimestre de l'exercice 2012 comparativement à 27,7 % au premier trimestre de l'exercice 2011.
- Suite à l'assemblée annuelle du 6 septembre 2011, Richard Fortin quittera ses fonctions de président du conseil d'administration de la société et sera remplacé dans ce rôle par Réal Plourde. Monsieur Fortin continuera de siéger au conseil et au comité exécutif.

TSX : ATD.A, ATD.B

Laval (Québec), le 30 août 2011 – Pour son premier trimestre, Alimentation Couche-Tard inc. annonce un bénéfice net de 139,5 millions \$, en hausse de 12,6 millions \$ ou 9,9 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à la diminution des frais financiers, au renforcement du dollar canadien, à la saine gestion des dépenses par la société, à la hausse de la contribution des ventes de marchandises et services ainsi qu'à un taux d'imposition plus bas. Ces éléments ont toutefois été contrebalancés, en partie, par la baisse de la contribution des ventes de carburant.

« Je suis heureux de pouvoir annoncer des résultats à la hausse malgré les embûches que nous devons affronter, soit la hausse des prix du carburant, une conjoncture économique somme toute fragile, des conditions météorologiques défavorables ainsi qu'un environnement très compétitif » a affirmé Alain Bouchard, président et chef de la direction. « Dans ce contexte, les consommateurs

semblent très sensibles aux prix des produits qu'ils achètent et plusieurs détaillants semblent l'avoir compris. Nous voyons plus de promotions sur certaines catégories de produits de la part de nos compétiteurs, ce qui crée une certaine déflation de nos ventes et met une pression sur nos marges. Mais notre structure de gestion décentralisée, notre saine gestion des dépenses ainsi que l'excellente performance de certains de nos nouveaux programmes, incluant les produits frais, nous permettent de continuer de créer de la valeur » a conclu monsieur Bouchard.

Pour sa part, Raymond Paré, vice-président et chef de la direction financière a indiqué : « La bonne performance et l'efficacité de nos opérations, la contribution des produits frais, notre gestion proactive de notre bilan et de notre dette ainsi que notre programme de rachat d'actions continuent de créer de la valeur et à résister à la morosité économique. C'est un ensemble d'éléments qui contribuent à la croissance des résultats, démontrant ainsi la force exceptionnelle de Couche-Tard, même dans les périodes plus difficiles ». Et monsieur Paré de conclure : « Nous continuons aussi à être actifs du côté des acquisitions tout en gardant notre habituelle discipline ».

Faits marquants du premier trimestre de l'exercice 2012

Évolution du réseau de magasins

Le tableau suivant présente certaines informations concernant les mouvements des magasins du réseau de Couche-Tard au cours de la période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011 :

	Période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011		
	Magasins corporatifs	Magasins affiliés	Total
Nombre de magasins au début de la période	4 401	1 394	5 795
Acquisitions	13	-	13
Ouvertures / constructions / ajouts	5	11	16
Fermetures / retraits	(25)	(58)	(83)
Nombre de magasins à la fin de la période	4 394	1 347	5 741

Croissance du réseau

Transactions complétées

En mai 2011, Couche-Tard a fait l'acquisition de 11 magasins corporatifs situés en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, au Canada, de Shell Canada Products. Couche-Tard est propriétaire du terrain et des immeubles de sept sites et loue ces mêmes actifs pour les quatre autres sites. Deux des 11 magasins n'ont pas encore été intégrés au réseau de la société.

En mai 2011, Couche-Tard a acquis cinq magasins corporatifs opérant sous la bannière Gas City dont un est situé en Arizona et les quatre autres dans la région de Chicago aux États-Unis. Ces quatre derniers sites ont été acquis par l'entremise de RDK, la coentreprise de Couche-Tard. La société est propriétaire du terrain et des immeubles de trois sites et elle loue les autres.

De plus, au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, Couche-Tard a fait l'acquisition d'un autre magasin corporatif.

Ces acquisitions ont été effectuées en utilisant les liquidités disponibles.

Transactions en cours

En juin 2011, Couche-Tard a signé une entente avec Exxon Mobil pour 322 magasins et un contrat d'approvisionnement en carburant pour 65 autres magasins. Les magasins sont tous opérés dans le sud de la Californie aux États-Unis. Advenant la clôture de la transaction, des 322 magasins, 72 seraient exploités par la société et 250 par des exploitants indépendants. Couche-Tard serait propriétaire de l'immobilier d'un maximum de 202 sites tandis qu'elle louerait les autres. Il est prévu que cette transaction soit conclue en phases qui auraient lieu entre le troisième trimestre de l'année calendrier 2011 et le deuxième trimestre de l'année calendrier 2012. La transaction est sujette aux approbations réglementaires et conditions de clôture usuelles.

En juin 2011, Couche-Tard a signé une entente afin d'acquérir 26 magasins corporatifs opérant dans certains états du centre de la côte est des États-Unis. Advenant la clôture de la transaction qui est prévue d'ici la fin de l'été 2011, la société serait propriétaire de 25 des sites et elle louerait l'autre. La transaction est sujette aux approbations réglementaires et conditions de clôture usuelles.

En août 2011, Couche-Tard a signé une entente, avec ExxonMobil, afin d'acquérir 33 magasins corporatifs opérant sous la bannière On the Run dans l'état de la Louisiane, États-Unis. Advenant la clôture de la transaction qui est prévue en Décembre 2011, la société serait propriétaire de 27 sites et louerait les autres sites. La transaction est sujette aux approbations réglementaires et conditions de clôture usuelles.

En août 2011, par l'entremise de sa coentreprise RDK, Couche-Tard a signé une entente pour 27 magasins opérant dans la région du centre ouest des États-Unis. L'entente comprend aussi le transfert à RDK de deux parcelles de terrains vacants. Des 27 magasins, la société prévoit que 14 seront des magasins corporatifs et que 13 seront exploités par des exploitants indépendants. Advenant la clôture de la transaction qui est prévue tôt à l'automne 2011, RDK serait propriétaire de l'immobilier pour 24 magasins et des deux parcelles de terrain et louerait l'immobilier pour les trois autres magasins. La transaction est sujette aux approbations réglementaires et conditions de clôture usuelles.

Ces transactions devraient être effectuées en utilisant les liquidités ainsi que les facilités de crédit disponibles.

Construction de magasins

Couche-Tard a complété la construction de cinq nouveaux magasins au cours de la période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011.

Changement au conseil d'administration

Après trois ans à titre de président du conseil d'administration de Couche-Tard, monsieur Richard Fortin cédera sa place à monsieur Réal Plourde, avec prise d'effet suite à la prochaine assemblée annuelle qui aura lieu le 6 septembre 2011. Monsieur Fortin continuera de jouer un rôle actif au sein de la société en demeurant membre du conseil d'administration et du comité exécutif. En plus de ces nouvelles responsabilités en tant que président du conseil, monsieur Plourde continuera à être un membre actif du comité exécutif. Lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 30 août 2011, le nombre d'administrateurs devant être élus lors de la prochaine assemblée des actionnaires a été réduit à neuf considérant l'incapacité de Monsieur Roger Longpré de solliciter un nouveau mandat pour des raisons de santé.

Programme de rachat d'actions

Couche-Tard n'a racheté aucune action en vertu de son programme de rachat d'actions durant la période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011. Subséquemment à la fin du premier trimestre de l'exercice 2011 et ce jusqu'au 26 août 2011, Couche-Tard a racheté 1 000 actions à vote multiple catégorie A à un prix moyen de 29,50 \$ CA et 1 493 500 actions à droit de vote subalterne catégorie B à un prix moyen de 28,82 \$ CA. De façon cumulative depuis la mise en place de ce programme, Couche-Tard a racheté 13 000 actions à vote multiple catégorie A à un prix moyen de 25,64 \$ CA et 4 261 800 actions à droit de vote subalterne catégorie B à un prix moyen de 26,39 \$ CA.

Dividendes

Lors de sa réunion du 30 août 2011, le conseil d'administration de la société a déclaré et approuvé le paiement d'un dividende trimestriel de 0,0625 \$ CA par action aux actionnaires inscrits au 9 septembre 2011 pour le premier trimestre de l'exercice 2012, payable le 19 septembre 2011. Il s'agit d'un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'impôt sur le Revenu* du Canada.

Données sur le taux de change

La société présente ses informations en dollars américains, ce qui procure une information plus pertinente, compte tenu de la prédominance de ses opérations aux États-Unis et de sa dette libellée en grande partie en dollars américains.

Le tableau suivant présente les renseignements sur les taux de change en fonction des taux de clôture de la Banque du Canada, indiqués en dollars américains par tranche de 1,00 \$ CA :

	Périodes de 12 semaines terminées les	
	17 juillet 2011	18 juillet 2010
Moyenne pour la période ⁽¹⁾	1,0321	0,9629
Fin de la période	1,0479	0,9482

⁽¹⁾ Calculée en prenant la moyenne des taux de change à la clôture de chaque jour de la période indiquée.

Puisque la société utilise le dollar américain comme monnaie de présentation dans ses états financiers consolidés et dans le présent communiqué, sauf indication contraire, les résultats des opérations canadiennes et corporatives sont convertis en dollars américains au taux moyen de la période. Les écarts et explications liés aux variations du taux de change et à la volatilité du dollar canadien traités dans le présent communiqué sont donc liés à la conversion en dollars américains des résultats des opérations canadiennes et corporatives et n'ont pas d'impact économiques réels sur la performance de Couche-Tard puisque la plupart de ses revenus et de ses charges consolidés sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité des résultats de la société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

Informations financières consolidées choisies

Le tableau suivant présente certaines informations concernant les opérations de Couche-Tard pour les périodes de 12 semaines terminées les 17 juillet 2011 et 18 juillet 2010 :

(en millions de dollars US, sauf indication contraire)

	Périodes de 12 semaines terminées les		
	17 juillet 2011	18 juillet 2010	Variation %
Données sur les résultats d'exploitation :			
Ventes de marchandises et services ⁽¹⁾ :			
États-Unis	1 013,3	992,5	2,1
Canada	548,6	516,6	6,2
Total des ventes de marchandises et services	1 561,9	1 509,1	3,5
Ventes de carburant :			
États-Unis	2 974,2	2 206,5	34,8
Canada	641,5	461,8	38,9
Total des ventes de carburant	3 615,7	2 668,3	35,5
Total des ventes	5 177,6	4 177,4	23,9
Marge brute sur les marchandises et services ⁽¹⁾ :			
États-Unis	336,6	326,2	3,2
Canada	186,6	181,4	2,9
Marge brute totale sur les marchandises et services	523,2	507,6	3,1
Marge brute sur le carburant :			
États-Unis	160,4	149,8	7,1
Canada	35,5	30,3	17,2
Marge brute totale sur le carburant	195,9	180,1	8,8
Marge brute totale	719,1	687,7	4,6
Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux	487,4	467,1	4,3
Amortissements des immobilisations et des autres actifs	49,5	47,4	4,4
Bénéfice d'exploitation	182,2	173,2	5,2
Bénéfice net	139,5	126,9	9,9
Autres données d'exploitation :			
Marge brute sur les marchandises et services ⁽¹⁾ :			
Consolidée	33,5 %	33,6 %	(0,1 %)
États-Unis	33,2 %	32,9 %	0,3 %
Canada	34,0 %	35,1 %	(1,1 %)
Croissance des ventes de marchandises par magasin comparable ⁽²⁾⁽³⁾ :			
États-Unis	1,5 %	4,4 %	
Canada	(0,2 %)	6,6 %	
Marge brute sur le carburant ⁽³⁾ :			
États-Unis (cents par gallon)	19,95	18,83	5,9 %
Canada (cents CA par litre)	5,53	5,26	5,1 %
Volume de carburant vendu ⁽⁴⁾ :			
États-Unis (millions de gallons)	814,1	818,3	(0,5 %)
Canada (millions de litres)	622,9	600,8	3,7 %
Croissance du volume de carburant par magasin comparable ⁽³⁾ :			
États-Unis	(1,6 %)	1,1 %	
Canada	(0,9 %)	5,4 %	
Données par action :			
Bénéfice net de base par action (dollars par action)	0,76	0,68	11,8 %
Bénéfice net dilué par action (dollars par action)	0,75	0,67	11,9 %
	17 juillet 2011	24 avril 2011	Variation \$
Situation financière :			
Actif total	4 130,4	3 926,0	204,4
Dettes portant intérêts	502,3	501,5	0,8
Capitaux propres	2 107,5	1 980,6	126,9
Ratios d'endettement :			
Dettes nettes à intérêts / capitalisation totale ⁽⁵⁾	0,01 : 1	0,09 : 1	
Dettes nettes à intérêts / BAIIA ⁽⁶⁾	0,01 : 1 ⁽⁷⁾	0,26 : 1	
Dettes nettes à intérêts ajustées / BAIIAL ⁽⁸⁾	1,90 : 1 ⁽⁷⁾	2,09 : 1	
Rentabilité :			
Retour sur capitaux propres ⁽⁷⁾⁽⁹⁾	19,7 %	21,0 % ⁽¹¹⁾	
Retour sur les capitaux employés ⁽⁷⁾⁽¹⁰⁾	17,9 %	18,1 % ⁽¹¹⁾	

(1) Comprend les autres revenus tirés des redevances de franchisage, des royautés et des remises sur certains achats effectués par les franchisés et les affiliés.

(2) Ne comprend pas les services et autres revenus (décrits à la note 1 ci-dessus). La croissance au Canada est calculée en dollars canadiens.

(3) Pour les magasins corporatifs seulement.

(4) Comprend les volumes des franchises et des agents à commissions.

(5) Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière surtout utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : la dette à long terme portant intérêts, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements temporaires, divisée par l'addition de l'avoir des actionnaires et de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements temporaires. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

(6) Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière surtout utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : la dette à long terme portant intérêts, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements temporaires, divisée par le BAIIA (Bénéfice Avant Impôts, Intérêts et Amortissements). Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

(7) Ce ratio a été normalisé sur un an. Il inclut les résultats du premier trimestre de l'exercice qui se terminera le 29 avril 2012 ainsi que ceux du deuxième, troisième et quatrième trimestres de l'exercice qui s'est terminé le 24 avril 2011.

(8) Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : la dette à long terme portant intérêts plus la dépense de loyer multiplié par huit, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements temporaires, divisée par le BAIIAL (Bénéfice Avant Impôts, Intérêts, Amortissements et dépense de Loyer). Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

(9) Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : le bénéfice net cumulé des quatre derniers trimestres divisé par l'avoir des actionnaires moyens pour cette période. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

(10) Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : le bénéfice avant impôt et intérêts cumulatif des quatre derniers trimestres divisé par les capitaux employés moyens pour cette période. Les capitaux employés représentent l'actif total moins le passif à court terme. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

(11) Le numérateur ayant servi à établir ce ratio est composé des résultats de premier trimestre de l'exercice terminé le 24 avril 2011 et a été redressé pour se conformer aux IFRS. Il comprend aussi les résultats du deuxième, troisième et quatrième trimestres de l'exercice terminé le 25 avril 2010. Ces derniers ont été établis selon les PCGR du Canada et n'ont pas été redressés pour se conformer aux IFRS. Le dénominateur a été redressé pour se conformer aux IFRS basé sur les meilleures estimations de la direction.

Résultats d'exploitation

Le **chiffre d'affaires** de Couche-Tard a atteint 5,2 milliards \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2012, en hausse de 1,0 milliard \$, soit une augmentation de 23,9 %, principalement attribuable à l'augmentation des ventes de carburant liée au prix de vente moyen à la pompe plus élevé, à un dollar canadien plus fort, aux acquisitions ainsi qu'à la croissance des ventes de marchandises et services par magasin comparable, aux États-Unis. Ces éléments de croissance du chiffre d'affaires ont été contrebalancés, en partie, par la diminution du volume de carburant par magasin comparable aux États-Unis et au Canada.

Plus spécifiquement, la croissance des **ventes de marchandises et services** du premier trimestre de l'exercice 2012 a été de 52,8 millions \$ ou 3,5 % dont approximativement 37,0 millions \$ ont été générés par un dollar canadien plus fort et 7,0 millions \$ par les acquisitions. Du côté de la croissance interne, les ventes de marchandises par magasin comparable aux États-Unis ont augmenté de 1,5 % tandis qu'au Canada, elles ont diminué de 0,2 %. Tant du côté du marché canadien qu'américain, la variation des ventes de marchandises par magasin comparable est attribuable aux stratégies de mise en marché de Couche-Tard, à la réalité économique de chacun de ses marchés ainsi qu'aux investissements que la société a effectués pour améliorer l'offre de produits et le service dans ses magasins. Tel qu'indiqué au quatrième trimestre de l'exercice 2011, Couche-Tard perçoit un certain ralentissement de la part des consommateurs qui s'explique possiblement par la montée des prix du carburant, des niveaux de chômage encore élevés aux États-Unis, la pression sur le revenu personnel disponible ainsi que par le niveau d'endettement des ménages. Ce constat semble être soutenu par le rapport préliminaire du Consumer Sentiment Index de l'Université du Michigan pour le mois d'août 2011 qui s'établit à 54,9, son plus bas niveau depuis mai 1980 et le troisième plus bas niveau dans l'histoire de cet indicateur. De la même façon, les consommateurs canadiens, qui n'avaient pas souffert autant lors de la dernière crise financière, semblent maintenant vouloir modifier leurs habitudes de consommation au même titre que les américains en recherchant des produits qui leur permettront de faire des économies. De plus, des conditions météorologiques défavorables ont affecté à la baisse les ventes de marchandises et services dans plusieurs des marchés de Couche-Tard, comme pour bien d'autres marchands. Pour ce qui est des États-Unis, Philip Morris, un fabricant de cigarettes, a modifié ses conditions d'approvisionnement et structures de prix au début du trimestre en encourageant les marchands à diminuer ou maintenir des prix unitaires bas sur certains de ses produits ce qui a eu comme impact de mettre une pression déflationniste sur les ventes de cigarettes de Couche-Tard. Ainsi, la société calcule que sans les cigarettes, ses ventes de marchandises par magasin comparable ont augmenté de 3,9 % aux États-Unis. Enfin, au Canada, la force du dollar canadien a semble-t-il aussi joué un rôle dans la diminution des ventes de marchandises par magasin comparable, les touristes américains ayant été moins enclins à traverser la frontière pour leurs vacances estivales. Toutefois, Couche-Tard semble bien résister en comparaison d'autres marchands et elle maintient son attention sur l'équilibre entre l'achalandage en magasin et le niveau de marges ainsi que sur ses parts de marché comme toujours.

Les **ventes de carburant** ont affiché une augmentation de 947,4 millions \$ ou 35,5 % pour le premier trimestre de l'exercice 2012, dont 25,0 millions \$ sont attribuables au volume des magasins acquis et approximativement 33,0 millions \$ ont été générés par l'appréciation de la devise canadienne face à la devise américaine. L'économie encore vacillante ainsi que les prix à la pompe plus élevés ont mis de la pression sur la consommation de carburant, ce qui peut expliquer la baisse du volume de carburant par magasin comparable de 1,6 % aux États-Unis et de 0,9 % au Canada. Ce constat semble être confirmé par les rapports sur les tendances du volume de trafic de mai et juin 2011 publiés par la Federal Highway Administration des États-Unis qui montrent que l'achalandage sur les routes et les rues des États-Unis a diminué de 1,9% et 1,4% par rapport à mai et juin 2010, respectivement. Le prix de vente moyen plus élevé du carburant a quant à lui engendré une augmentation des ventes d'approximativement 900,0 millions \$, tel que le démontre le tableau suivant en débutant par le deuxième trimestre de l'exercice terminé le 24 avril 2011 :

Trimestre	2 ^e	3 ^e	4 ^e	1 ^{er}	Moyenne pondérée
Période de 52 semaines terminée le 17 juillet 2011					
États-Unis (dollars US par gallon)	2,67	2,89	3,44	3,67	3,15
Canada (cents CA par litre)	90,47	97,76	108,53	114,08	102,30
Période de 52 semaines terminée le 18 juillet 2010					
États-Unis (dollars US par gallon)	2,48	2,59	2,71	2,72	2,62
Canada (cents CA par litre)	89,24	90,00	92,36	91,46	90,70

Pour le premier trimestre de l'exercice 2012, la **marge brute consolidée sur les marchandises et services** s'est établie à 33,5 %, une légère diminution de 0,1 % par rapport au trimestre comparable de l'exercice 2011. Aux États-Unis, la marge est en hausse de 0,3 %, se chiffrant à 33,2 % tandis qu'au Canada elle s'est chiffrée à 34,0 %, en baisse de 1,1 %. Cette performance reflète les changements au mix-produits, les améliorations que Couche-Tard a apportées à ses conditions d'approvisionnement ainsi que sa stratégie de mise en marché adaptée à son environnement compétitif et à la réalité économique de chacun de ses marchés. Plus spécifiquement, au Canada, la diminution de la marge reflète des promotions plus agressives dans certaines catégories afin de protéger l'achalandage des magasins ainsi qu'un changement de mix-produit créé, entre autres, par l'impact que les conditions météorologiques défavorables ont eues sur les habitudes de consommation des clients de Couche-Tard.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2012, la **marge brute sur le carburant** des magasins corporatifs de Couche-Tard aux États-Unis affiche une hausse de 1,12 ¢ par gallon, passant de 18,83 ¢ par gallon l'an dernier à 19,95 ¢ par gallon cette année. Toutefois, en considérant les frais liés aux modes de paiement électroniques, la marge nette par gallon est en légère diminution. Au Canada, la marge brute est en hausse, atteignant 5,53 ¢ CA par litre comparativement à 5,26 ¢ CA par litre au premier trimestre de l'exercice 2011. Le tableau suivant fournit certaines informations relatives aux marges brutes sur le carburant dégagées par les sites corporatifs de Couche-Tard aux États-Unis et à l'impact des frais liés aux modes de paiements électroniques pour les huit derniers trimestres en débutant par le deuxième trimestre de l'exercice terminé le 24 avril 2011 :

(en cents US par gallon)

Trimestre	2 ^e	3 ^e	4 ^e	1 ^{er}	Moyenne pondérée
Période de 52 semaines terminée le 17 juillet 2011					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiements électroniques	16,84	13,12	14,06	19,95	15,80
Frais liés aux modes de paiements électroniques	4,16	4,36	4,93	5,29	4,66
Déduction faite des frais liés aux modes de paiements électroniques	12,68	8,76	9,13	14,66	11,14
Période de 52 semaines terminée le 18 juillet 2010					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiements électroniques	15,78	12,88	14,21	18,83	15,27
Frais liés aux modes de paiements électroniques	3,79	3,85	4,14	4,15	3,97
Déduction faite des frais liés aux modes de paiements électroniques	11,99	9,03	10,07	14,68	11,30

Pour le premier trimestre de l'exercice 2012, les **frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux** sont en hausse de 4,3 % comparativement au premier trimestre de l'exercice 2011 mais ont diminué de 0,4 % si l'on exclu certains éléments, tel que présenté dans le tableau suivant :

	Période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011
Variation totale, telle que publiée	4,3 %
Soustraire:	
Augmentation générée par la hausse des frais liés aux modes de paiements électroniques	2,4 %
Augmentation générée par le dollar canadien plus fort	2,2 %
Augmentation provenant des dépenses incrémentales des magasins acquis	0,6 %
Frais d'acquisition enregistrés aux résultats de premier trimestre de l'exercice 2011	(0,6 %)
Frais d'acquisition enregistrés aux résultats de premier trimestre de l'exercice 2012	0,1 %
Variation restante	(0,4 %)

La hausse des frais liés aux modes de paiements électroniques provient principalement du prix de vente moyen du carburant plus élevé.

De plus, en proportion des ventes de marchandises et services, et en excluant les frais liés aux modes de paiements électroniques ainsi que les frais d'acquisition pour les deux périodes comparables, les frais ont représenté 27,4 % des ventes au cours du premier trimestre de l'exercice 2012 contre 27,7 % au cours du premier trimestre de l'exercice 2011. Cet indicateur est en constante amélioration depuis maintenant plus de deux ans. Cette performance reflète la recherche constante, par Couche-Tard, de moyens d'améliorer son efficacité tout en prenant bien soin de maintenir la qualité du service qu'elle offre à ses clients.

Au premier trimestre de l'exercice 2012, le **BAlIA** a augmenté de 5,0 % comparativement à la période comparable de l'exercice précédent, pour atteindre 237,7 millions \$. Les acquisitions ont contribué au BAlIA pour un montant de 1,2 million \$ tandis que le renforcement du dollar canadien a contribué pour approximativement 4,6 millions \$.

Il est à noter que le BAlIA ne constitue pas une mesure de performance reconnue selon les IFRS, mais la société l'utilise, ainsi que les investisseurs et les analystes, afin d'évaluer la performance de l'entreprise en matière de finance et d'exploitation. Notons que la méthode de calcul de Couche-Tard peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés publiques :

(en millions de dollars américains)	Périodes de 12 semaines terminées les	
	17 juillet 2011	18 juillet 2010
Bénéfice net, tel que publié	139,5	126,9
Rajouter :		
Impôts sur les bénéfices	46,0	44,4
Frais financiers, nets	2,7	7,6
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	49,5	47,4
BAlIA	237,7	226,3

Pour le premier trimestre de l'exercice 2012, la **dépense d'amortissements** a augmenté en raison des investissements que Couche-Tard a effectués par le biais des acquisitions, du remplacement d'équipements, de l'ajout de magasins et de l'amélioration continue de notre réseau.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2012, les **frais financiers nets** ont diminué de 4,9 millions \$ comparativement au premier trimestre de l'exercice 2011, principalement en raison du remboursement anticipé de la dette subordonnée non garantie de 350.0 millions \$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, cette dernière ayant un taux effectif plus élevé que les emprunts actuels de Couche-Tard en vertu de ses facilités de crédit ainsi qu'en raison de la diminution des emprunts moyens.

Le **taux d'impôt** du premier trimestre de l'exercice 2012 est de 24,8 % comparativement au taux de 25,9 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Couche-Tard a clôturé le premier trimestre de l'exercice 2012 avec un **bénéfice net** de 139,5 millions \$, soit 0,76 \$ par action (0,75 \$ par action sur une base diluée) comparativement à 126,9 millions \$ l'exercice précédent (0,67 \$ par action sur une base diluée), en hausse de 12,6 millions \$, soit 9,9 %.

En ce qui a trait au renforcement du dollar canadien, il a eu un impact favorable sur le bénéfice net d'approximativement 3,5 millions \$.

Situation de trésorerie et ressources en capital

Les sources de liquidités de Couche-Tard demeurent inchangées par rapport à l'exercice terminé le 24 avril 2011. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter son rapport annuel 2011.

Pour ce qui est des dépenses en immobilisations et des acquisitions que Couche-Tard a réalisées au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, elles ont été financées à même sa trésorerie disponible.

La société prévoit que ses rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation ainsi que ses emprunts disponibles en vertu de ses facilités de crédit renouvelables non garanties couvriront ses besoins de liquidités dans un avenir prévisible.

Les facilités de crédit de Couche-Tard n'ont subi aucun changement au niveau de leurs conditions d'utilisation depuis le 24 avril 2011. En date du 17 juillet 2011, ses crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis étaient utilisés à hauteur de 486,0 millions \$ (250,0 millions \$ pour la portion en dollars US et 236,0 millions \$ pour la portion en dollars canadien). À cette même date, le taux d'intérêt moyen pondéré effectif était de 0,74 % pour la portion en dollars US et de 0,75 % pour la portion en dollars canadiens. De plus, des lettres de garantie de 0,8 million \$ CA et de 29,4 millions \$ étaient en circulation en date du 17 juillet 2011.

Au 17 juillet 2011, approximativement 484,0 millions \$ étaient disponibles en vertu des facilités de crédit de Couche-Tard et, à cette même date, la société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par les conventions de crédit. À pareille date, Couche-Tard avait donc accès à plus de 975,0 millions \$ en vertu de son encaisse et de ses facilités de crédit disponibles.

Données choisies sur les flux de trésorerie consolidés

(en millions de dollars US)

	Périodes de 12 semaines terminées les		
	17 juillet 2011	18 juillet 2010	Variation \$
Activités d'exploitation			
Fonds autogénérés ⁽¹⁾	196,0	170,2	25,8
Autres	19,3	(16,9)	36,2
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	215,3	153,3	62,0
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations et d'autres actifs, déduction faite des produits de cessions d'immobilisations et d'autres actifs	(20,5)	(23,6)	3,1
Acquisitions d'entreprises	(14,4)	(6,9)	(7,5)
Produits tirés de transactions de cession-bail	-	1,9	(1,9)
Dividendes reçus d'une coentreprise	0,6	0,3	0,3
Autres	(0,4)	-	(0,4)
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(34,7)	(28,3)	(6,4)
Activités de financement			
Diminution nette des emprunts à long terme	(0,9)	(98,5)	97,6
Émissions d'actions	1,6	4,1	(2,5)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	0,7	(94,4)	95,1

Cote de crédit corporative

Standard and Poor's

BBB-

BB+

- (1) Ces fonds autogénérés sont présentés à titre d'information seulement et représentent une mesure de performance surtout utilisée par les milieux financiers. Ils représentent le bénéfice net plus les amortissements, la perte (gain) sur cessions d'immobilisations et les impôts futurs. Ils n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourraient donc être comparés à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Activités d'exploitation

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, l'exploitation des magasins de Couche-Tard a généré des rentrées de fonds nettes de 215,3 millions \$, une augmentation de 62,0 millions \$ par rapport au premier trimestre de l'exercice 2011, principalement en raison du bénéfice net plus élevé et de la variation des éléments du fonds de roulement plus avantageuse.

Activités d'investissement

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, les activités d'investissement sont principalement reliées à l'acquisition de 13 magasins pour un montant de 14,4 millions \$ et aux dépenses en immobilisations pour un montant de 20,5 millions \$. Les dépenses en immobilisations ont principalement résulté du remplacement d'équipements dans certains magasins afin d'améliorer l'offre de produits et services, de l'ajout de nouveaux magasins ainsi que de l'amélioration continue de notre réseau.

Activités de financement

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, la diminution des emprunts à long terme s'est chiffrée à 0,9 million \$ tandis que Couche-Tard a encaissé 1,6 million \$ suite à la levée d'options d'achat d'actions.

Situation financière au 24 avril 2011

Tel que le démontrent ses ratios d'endettement inclus à la section « Informations financières consolidées choisies » ainsi que ses rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation, Couche-Tard dispose d'une excellente santé financière.

Son actif consolidé a totalisé 4,1 milliards \$ au 17 juillet 2011, une augmentation de 204,4 millions \$ par rapport au solde en date du 24 avril 2011. Cette augmentation découle principalement des éléments suivants :

- La hausse de la trésorerie découlant des rentrées de fonds générés par les activités d'exploitation;
- La hausse des rabais fournisseurs à recevoir.

Pour la période de 52 semaines terminée le 17 juillet 2011, Couche-Tard a enregistré un rendement des capitaux employés de 17,9 %¹.

Les capitaux propres se sont établis à 2,1 milliards \$ au 17 juillet 2011, une augmentation de 126,9 millions \$ par rapport au solde en date du 24 avril 2011, en grande partie attribuable au bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2012, contrebalancé, en partie par les dividendes déclarés ainsi que par la diminution du cumul des autres éléments du résultat étendu liée à l'affaiblissement du dollar canadien en date du bilan. Pour la période de 52 semaines terminée le 17 juillet 2011, Couche-Tard a enregistré un retour sur les capitaux propres de 19,7 %².

Principales informations financières trimestrielles (non auditées)

(en millions de dollars US, sauf les montants par action, non vérifié)	Période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011	Période de 52 semaines terminée le 24 avril 2011					Extrait de la période de 52 semaines terminée le 25 avril 2010 ⁽¹⁾		
		4 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^{er}	4 ^e	3 ^e	2 ^e	
		12 semaines	12 semaines	16 semaines	12 semaines	12 semaines	12 semaines	12 semaines	12 semaines
Chiffre d'affaires	5 177,6	4 737,0	5 486,9	4 149,0	4 177,4	4 003,5	4 935,2	3 825,8	
Bénéfice avant amortissements des immobilisations et des autres actifs, frais financiers et impôts sur les bénéfices	231,7	133,7	163,5	199,0	220,6	150,5	141,3	176,4	
Amortissements des immobilisations et des autres actifs	49,5	50,9	66,1	49,3	47,4	49,4	63,2	46,9	
Bénéfice d'exploitation	182,2	82,8	97,4	149,7	173,2	101,1	78,1	129,5	
Quote-part des résultats d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	6,0	2,6	3,8	4,8	5,7	-	-	-	
Frais financiers	2,7	2,6	11,2	8,2	7,6	7,4	8,6	7,0	
Bénéfice net	139,5	64,5	69,6	108,2	126,9	68,8	54,8	88,2	
Bénéfice net par action									
De base	0,76 \$	0,35 \$	0,38 \$	0,58 \$	0,68 \$	0,37 \$	0,30 \$	0,48 \$	
Dilué	0,75 \$	0,35 \$	0,37 \$	0,57 \$	0,67 \$	0,37 \$	0,29 \$	0,47 \$	

(1) Les montants présentés pour cette période n'ont pas été redressés suite à l'adoption des IFRS.

¹ Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : le bénéfice avant impôt et intérêts de l'exercice divisé par les capitaux employés moyens pour cette période. Les capitaux employés représentent l'actif total moins le passif à court terme. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

² Ce ratio est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance utilisée par les milieux financiers. Il représente le calcul suivant : le bénéfice net de l'exercice divisé par l'avoir des actionnaires moyens pour cette période. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par IFRS et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Perspectives

D'ici la fin de l'exercice 2012, Couche-Tard compte poursuivre ses investissements, avec discernement, afin, entre autres, d'améliorer son réseau. Compte tenu du contexte économique et de notre accès à des liquidités à des conditions avantageuses, Couche-Tard croit être bien positionnée afin de réaliser des acquisitions et créer de la valeur. Toutefois, la société continuera à faire preuve de patience afin de payer le juste prix en raison de la réalité du marché actuel. De plus, Couche-Tard a l'intention de continuer à porter une attention continue à ses conditions d'approvisionnement ainsi qu'à ses frais d'exploitation.

Finalement, tel que le veut son modèle d'affaires, Couche-Tard entend continuer à accorder la priorité à la vente de produits frais ainsi qu'à l'innovation, y compris le lancement de nouveaux produits et services, afin de toujours mieux répondre aux besoins de ses nombreux clients.

Profil

Alimentation Couche-Tard inc. est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. En Amérique du Nord, Couche-Tard est la plus importante société en tant que chaîne de magasins d'accommodation (intégrée ou non à une société pétrolière) en fonction du nombre de magasins corporatifs. Au 17 juillet 2011, Couche-Tard avait un réseau de 5 741 magasins, dont 4 117 étaient dotés d'un site de distribution de carburant. Le réseau est constitué de 13 unités d'affaires, dont neuf aux États-Unis, couvrant 43 états et le district de Columbia, et quatre au Canada, couvrant les dix provinces. Plus de 53 000 personnes œuvrent dans l'ensemble du réseau de magasins et aux centres de services de Couche-Tard.

Source

Raymond Paré, vice-président et chef de la direction financière

Tél. : (450) 662-6632 poste 4607

relations.investisseurs@couche-tard.com

Les déclarations contenues dans ce communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Couche-Tard peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, les variations de taux de change, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans ce document est basée sur l'information disponible en date de sa publication.

Webémission sur les résultats le 30 août 2011 à 15h30 (HNE)

Couche-Tard invite les analystes connus de la société à faire parvenir au préalable et ce, avant 13h30 le 30 août 2011 (HNE), leurs deux questions auprès de la direction.

Les analystes financiers et investisseurs intéressés à écouter la webémission sur les résultats de Couche-Tard pourront le faire le 30 août 2011 à 15h30 (HNE) en se rendant sur le site Internet de la société au www.couche-tard.com/corporatif sous la rubrique Relations investisseurs/Présentations Corporatives. Les personnes qui sont dans l'impossibilité d'écouter la webémission en direct pourront écouter l'enregistrement qui sera disponible pour une période de 90 jours suivant la webémission.

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action, non audités)

Périodes de 12 semaines terminées les	17 juillet 2011	18 juillet 2010
	\$	\$
Chiffre d'affaires	5 177,6	4 177,4
Coût des ventes	4 458,5	3 489,7
Marge brute	719,1	687,7
Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux	487,4	467,1
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	49,5	47,4
	536,9	514,5
Bénéfice d'exploitation	182,2	173,2
Quote-part des résultats d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	6,0	5,7
Frais de financement	2,8	8,9
Revenus financiers	(0,1)	(1,3)
Frais de financement nets	2,7	7,6
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	185,5	171,3
Impôts sur les bénéfices	46,0	44,4
Bénéfice net	139,5	126,9
Bénéfice net par action attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère (note 5)		
De base	0,76	0,68
Dilué	0,75	0,67
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	183 689	185 307
Nombre moyen pondéré d'actions - dilué (en milliers)	187 069	188 485
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (en milliers)	183 727	185 418

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, non audités)

Périodes de 12 semaines terminées les	17 juillet 2011	18 juillet 2010
	\$	\$
Bénéfice net	139,5	126,9
Autres éléments du résultat global		
Variations des redressements cumulés de conversion de devises ⁽¹⁾	(2,3)	(21,8)
Variation de la juste valeur d'un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie ⁽²⁾	1,4	0,4
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie ⁽³⁾	(0,8)	(0,1)
Reclassement aux résultats d'un gain réalisé sur la vente d'un instrument financier disponible à la vente ⁽⁴⁾	(0,6)	-
Autres éléments du résultat global	(2,3)	(21,5)
Résultat global	137,2	105,3

(1) Pour la période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011, ce montant inclut une perte de 0,3 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices). Pour la période de 12 semaines terminée le 18 juillet 2010, ce montant inclut une perte de 28,6 \$, (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 4,3 \$). Ces pertes découlent de la conversion de la dette à long terme libellée en dollars américains, désignée à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la compagnie dans ses opérations étrangères aux États-Unis.

(2) Pour la période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011, ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,4 \$. Pour la période de 12 semaines terminée le 18 juillet 2010, ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,2 \$.

(3) Pour la période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011, ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,3 \$. Pour la période de 12 semaines terminée le 18 juillet 2010, ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,1 \$.

(4) Pour la période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011, ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(en millions de dollars américains, non audités)

Période de 12 semaines terminée le

17 juillet 2011

	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux Propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	323,8	19,3	1 596,3	41,2	1 980,6
Résultat global :					
Bénéfice net			139,5		139,5
Variation des redressements cumulés de conversion de devises				(2,3)	(2,3)
Variation de la juste valeur d'un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,4 \$)				1,4	1,4
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,3 \$)				(0,8)	(0,8)
Reclassement aux résultats d'un gain réalisé sur la vente d'un instrument financier disponible à la vente (déduction faite d'impôts sur les bénéfices)				(0,6)	(0,6)
Total du résultat global					<u>137,2</u>
Dividendes			(12,0)		(12,0)
Dépense de rémunération à base d'actions		0,1			0,1
Juste valeur initiale des options d'achat d'actions exercées	0,7	(0,7)			-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	1,6				1,6
Solde à la fin de la période	326,1	18,7	1 723,8	38,9	2 107,5

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(en millions de dollars américains, non audités)

Période de 12 semaines terminée le

18 juillet 2010

	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux Propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	319,5	20,4	1 319,7	0,4	1 660,0
Résultat global :					
Bénéfice net			126,9		126,9
Variation des redressements cumulés de conversion de devises				(21,8)	(21,8)
Variation de la juste valeur d'un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,2 \$)				0,4	0,4
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,1 \$)				(0,1)	(0,1)
Total du résultat global					105,4
Dividendes			(7,5)		(7,5)
Dépense de rémunération à base d'actions		0,3			0,3
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	4,1				4,1
Solde à la fin de la période	323,6	20,7	1 439,1	(21,1)	1 762,3

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, non audités)

Périodes de 12 semaines terminées les	17 juillet 2011	18 juillet 2010
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	139,5	126,9
Ajustements afin de concilier le bénéfice net avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Amortissement des immobilisations et des autres actifs, déduction faite de l'amortissement des crédits reportés	43,0	40,0
Impôts différés	11,4	1,5
Perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	2,1	1,8
Crédits reportés	3,9	1,4
Quote-part des résultats d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(6,0)	(5,7)
Autres	7,6	4,3
Variations du fonds de roulement hors caisse	13,8	(16,9)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	215,3	153,3
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations et d'autres actifs	(23,8)	(26,6)
Acquisitions d'entreprises (note 4)	(14,4)	(6,9)
Produits tirés de la cession d'immobilisations et d'autres actifs	3,3	3,0
Dividendes provenant d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	0,6	0,3
Autres	(0,4)	-
Produits tirés de transactions de cession-bail	-	1,9
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(34,7)	(28,3)
Activités de financement		
Émission d'actions	1,6	4,1
Diminution nette des emprunts à long terme	(0,9)	(98,5)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	0,7	(94,4)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	0,6	(3,5)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	181,9	27,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	309,7	215,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	491,6	242,8
Informations supplémentaires :		
Intérêts versés	1,4	14,3
Intérêts reçus	0,1	0,9
Impôts sur les bénéfices versés	14,3	36,4
Composantes de la trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Encaisse et dépôts à vue	370,1	198,0
Placements liquides	121,5	44,8
	491,6	242,8

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, non audités)

	Au 17 juillet 2011	Au 24 avril 2011	Au 26 avril 2010
	\$	\$	\$
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	491,6	309,7	215,7
Débiteurs	387,5	349,1	280,8
Stocks	536,6	526,0	469,9
Frais payés d'avance	23,4	21,0	20,0
Impôts sur les bénéfices à recevoir	19,6	36,4	17,7
	1 458,7	1 242,2	1 004,1
Immobilisations corporelles	1 911,2	1 935,4	1 914,9
Goodwill	444,6	440,9	425,3
Actifs incorporels	188,8	188,6	188,2
Autres actifs	63,1	58,0	55,8
Participation dans une coentreprise	53,6	48,2	42,1
Impôts différés	10,4	12,7	8,6
	4 130,4	3 926,0	3 639,0
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	992,5	936,5	821,7
Provisions	36,7	36,3	31,4
Portion à court terme de la dette à long terme	4,8	4,6	4,4
	1 034,0	977,4	857,5
Dette à long terme	497,5	496,9	711,9
Provisions (Note 8)	91,2	88,7	87,7
Crédits reportés et autres éléments de passif	144,5	137,7	128,0
Impôts différés	255,7	244,7	193,9
	2 022,9	1 945,4	1 979,0
Capitaux propres			
Capital-actions	326,1	323,8	319,5
Surplus d'apport	18,7	19,3	20,4
Bénéfices non répartis	1 723,8	1 596,3	1 319,7
Cumul des autres éléments du résultat global	38,9	41,2	0,4
	2 107,5	1 980,6	1 660,0
	4 130,4	3 926,0	3 639,0

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non audités)

1. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (« les états financiers intermédiaires ») ont été préparés par la société conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada tel que publiés dans le manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« manuel de l'ICCA »). En 2010, le manuel de l'ICCA a été révisé pour incorporer les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et exige que les entreprises ayant l'obligation publique de rendre des comptes appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La société a donc commencé à présenter son information conformément à ce référentiel comptable dans les présents états financiers intermédiaires. Dans les présents états financiers intermédiaires, le terme PCGR du Canada réfère aux PCGR canadiens avant l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux IFRS applicables pour les états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 « Information financière intermédiaire » et IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financière ». Conformément aux IFRS, la société a :

- fourni une information financière comparative;
- appliqué les mêmes méthodes comptables à toutes les périodes de présentation de l'information financière (à l'exception de certaines exemptions relatives à la première adoption décrites à la note 10); et
- appliqué rétrospectivement toutes les normes IFRS publiées en date du 30 août 2011, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires, et ayant une date effective antérieure au 29 avril 2012.

Les états financiers intermédiaires de la société étaient auparavant dressés conformément aux PCGR du Canada. Les PCGR du Canada diffèrent des IFRS à certains égards. Lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de consolidation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers selon les PCGR du Canada. La note 10 présente un rapprochement de chacun des postes du bilan au 24 avril 2011 et 26 avril 2010, un rapprochement de l'état des résultats pour l'exercice terminé le 24 avril 2011, un rapprochement des capitaux propres et de l'état du résultat pour la période comparative de 12 semaines terminées le 18 juillet 2010 ainsi qu'une description de l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur ces éléments. Aucun rapprochement du résultat global n'est présenté puisque la transition n'a pas affecté les composantes de cet état.

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la société. La préparation des états financiers intermédiaires repose sur des conventions et méthodes comptables qui concordent avec celles qui ont été employées dans la préparation des états financiers consolidés annuels audités conformément aux PCGR du Canada de l'exercice terminé le 24 avril 2011, à l'exception de celles présentées à la note 2. Les états financiers intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée pour les états financiers complets et devraient être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités et des notes complémentaires figurant dans le rapport annuel 2011 de la société (« le rapport annuel 2011 »). Les résultats d'exploitation pour les périodes intermédiaires présentées ne reflètent pas nécessairement les résultats attendus de l'exercice entier. Les activités de la société ont un caractère saisonnier. La période d'activité la plus importante se situe au premier semestre de chaque exercice, lequel inclut les ventes de la saison estivale.

Le 30 août 2011, les états financiers intermédiaires de la période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés par le conseil d'administration qui a également approuvé leur publication. Les éventuelles modifications apportées aux IFRS après cette date, qui seront appliquées dans les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice se terminant le 29 avril 2012, pourraient donner lieu au retraitement des présents états financiers intermédiaires, y compris des ajustements transitoires comptabilisés au moment du basculement aux IFRS. Le vice-président et chef de la direction financière a l'autorité d'amender ces états financiers suite à leur publication.

2. CONVENTIONS COMPTABLES AYANT ÉTÉ AFFECTÉES PAR LA TRANSITION AUX IFRS ET QUI DIFFÈRENT DE CELLES UTILISÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS 2011

Principes de consolidation

Les états financiers intermédiaires incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales, lesquelles sont détenues en propriété exclusive. Ils comprennent également la quote-part des résultats de sa coentreprise qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

Les filiales sont des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La société possède 100 % des droits de vote dans ses filiales. L'incidence des droits de vote potentiels que la société est actuellement en mesure d'exercer est prise en compte dans l'évaluation de l'existence du contrôle. Ces critères sont analysés de façon régulière et les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est acquis par la société et cessent d'être consolidées dès que le contrôle n'est plus exercé.

Conversion de devises

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle de la société mère et de ses filiales canadiennes est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de ses filiales américaines est le dollar américain.

Opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle pertinente de la façon suivante : les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan alors que les revenus et charges sont convertis au taux de change moyen sur une période de quatre semaines. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux historique ou au taux à la date où ils ont été évalués à la juste valeur. Le cas échéant, les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont portés aux résultats sauf lorsque reportés dans les capitaux propres en tant que couverture d'investissement net.

Consolidation et opérations étrangères

Les états financiers intermédiaires sont consolidés en dollar canadien en utilisant la méthode suivante : les éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux moyen sur une base périodique de quatre semaines. Les gains et les pertes de change sont présentés au poste cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Monnaie de présentation

La société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation. Les états financiers intermédiaires en dollar canadiens sont convertis dans la monnaie de présentation selon la méthode décrite précédemment. Le capital-actions, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis sont convertis au taux historique. Les actifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont présentés au poste cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux détenteurs d'actions de catégories A et B par le nombre moyen pondéré d'actions de catégories A et B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net par action dilué est calculé utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les options potentielles dilutives.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée au résultat correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

La dépense d'impôts sur le résultat est comptabilisée en fonction de la meilleure estimation par la direction du taux d'impôt moyen pondéré annuel attendu pour l'exercice financier. L'estimé du taux d'impôt moyen pondéré annuel utilisé pour l'exercice se terminant le 29 avril 2012 est de 24,8% (25,9% pour la période de 12 semaines terminée le 18 juillet 2010).

La société utilise l'approche bilan de la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers intermédiaires, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires devraient se résorber. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et la coentreprise, sauf si la société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporelles déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que la différence temporelle se résorbera dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôt exigible, qu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et si elle a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôt exigible.

Immobilisations corporelles, amortissements et dépréciation

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, selon les périodes suivantes :

Immeubles et composantes de bâtiment	3 à 40 ans
Équipements	3 à 40 ans
Immeubles loués en vertu de contrats de location-financement	Durée du bail
Équipements loués en vertu de contrats de location-financement	Durée du bail

Les composantes de bâtiment comprennent les systèmes de climatisation et de chauffage, la plomberie et les installations électriques. Les équipements comprennent l'affichage, les équipements pétroliers et les équipements en magasins.

Les améliorations locatives et les immobilisations sur des propriétés louées sont amorties selon le moindre de la durée de vie utile estimative du bien et la durée du contrat de location.

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable nette à leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Dans le cas où la valeur comptable des actifs excéderait leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée.

La société effectue une évaluation annuelle des soldes résiduels, des durées de vie utile estimatives et des méthodes d'amortissement utilisés pour les immobilisations corporelles et tout changement découlant de l'évaluation est appliqué prospectivement par la société.

Goodwill

Les montants de goodwill représentent l'excédent du coût d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs nets sous-jacents acquis de l'entreprise à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas amorti. Il est plutôt soumis à un test annuel de dépréciation, lors du premier trimestre, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une dépréciation. Dans le cas où la valeur comptable du goodwill d'une unité génératrice de trésorerie excéderait sa valeur recouvrable, une perte de valeur serait comptabilisée. Si, lors de l'évaluation initiale du regroupement, la juste valeur nette des actifs de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont principalement composés de marques de commerce et de licences. Les marques de commerce et les licences ont des durées de vie indéterminées puisqu'elles ne font pas l'objet d'expiration, sont comptabilisées au coût, ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de dépréciation lors du premier trimestre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une dépréciation. Les autres actifs incorporels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq à dix ans.

Frais de location

La société comptabilise les contrats de location-financement lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Dans certains cas, le contrat de location n'est pas concluant et la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer si un contrat de location est un contrat de location-financement qui transfère la quasi-totalité des risques et avantages se rattachant à la propriété. Le coût des actifs comptabilisés en vertu

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non audités)

des contrats de location-financement représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur de la propriété louée et est amorti linéairement sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail. Les biens loués en vertu de contrats de location-financement sont présentés sous la rubrique « Immobilisations » au bilan consolidé.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location simple. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimum, la société constate la charge locative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la société comptabilise à titre de dépense de loyer reportée l'excédent de la charge sur le montant exigible.

La société reçoit également des incitatifs relatifs aux baux qui sont amortis selon la méthode linéaire sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail.

Les gains et pertes découlant de transactions de cession-bail sont enregistrés aux résultats consolidés au moment de la transaction sauf si :

- le prix de vente est inférieur à la juste valeur et la perte est compensée par des paiements futurs inférieurs au prix du marché, auquel cas la perte est reportée et amortie proportionnellement aux paiements au titre de la location sur la période pendant laquelle il est prévu d'utiliser l'actif;
- le prix de vente est supérieur à la juste valeur, auquel cas l'excédent est reporté et amorti sur la durée d'utilisation attendue de l'actif.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

Les coûts de rémunération à base d'actions sont évalués à la date de l'octroi en fonction de la méthode fondée sur la juste valeur pour toutes les opérations effectuées à compter de l'exercice 2003.

La juste valeur des options d'achat d'actions est constatée sur la période d'acquisition de chaque tranche d'acquisition à titre de coût de rémunération avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. À la levée des options d'achat d'actions, le surplus d'apport correspondant est transféré au capital-actions.

Le coût de rémunération des actions fictives est comptabilisé linéairement sur la période d'acquisition correspondante sur la base de la juste valeur marchande des actions catégorie B de la société et de la meilleure estimation du nombre d'actions fictives qui seront ultimement payables. Le passif ainsi enregistré est ajusté à chaque période pour refléter toute variation de la juste valeur des actions catégorie B.

Avantages sociaux futurs

La société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite de ses employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Pour les régimes à prestations définies, les conventions comptables suivantes ont été retenues :

- Les obligations au titre des prestations et le coût des prestations de retraite constituées par les salariés actifs sont établis par calculs actuariels, selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services et les charges de retraite sont imputées aux résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés actifs. Les calculs tiennent compte des hypothèses considérées par la direction comme étant les plus probables concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;
- Aux fins de la détermination du rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Les gains (pertes) actuariels découlent de l'écart entre le taux de rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes pour cette période ou de la modification des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies. L'excédent du gain (perte) actuariel net sur 10 % du plus élevé de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies ou de la juste valeur des actifs des régimes, établis au début de l'exercice, est amorti sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue des employés participant au régime. La durée de vie active résiduelle moyenne attendue des employés participant aux régimes de retraite est de neuf ans;
- Les coûts des services passés sont amortis linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

Pour le régime à cotisations définies, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la société est tenue de verser en échange des services rendus par les salariés.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que la société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liées à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Contrats déficitaires

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré déficitaire lorsque la société a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Coûts environnementaux

La société constate une provision pour les frais de réhabilitation de sites estimatifs futurs afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la société en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état du site contaminé, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs à essence souterrains et sont fondées sur l'expérience antérieure de la société dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, le terme des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir à essence souterrain est installé, un passif actualisé est comptabilisé pour la juste valeur de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Le montant ajouté aux immobilisations est amorti et une charge de désactualisation est constatée en lien avec le passif actualisé sur la durée de vie utile du réservoir ou la durée du bail pour les propriétés louées.

À la suite de la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est accrue de manière à tenir compte de l'écoulement du temps, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou de l'échéancier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation.

Obligations relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail

Aux États-Unis, la société a recours à l'auto assurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail. Le coût ultime actualisé de réclamations engagées à la date du bilan est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la société et d'évaluations actuarielles. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non audités)

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

La société a effectué les classements suivants de ses actifs et passifs financiers:

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente ⁽¹⁾	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût après amortissement	Bénéfice net
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement	Bénéfice net
Placements cotés en Bourse	Disponibles à la vente	Juste valeur	Autres éléments du résultat global
Dette bancaire et dette à long terme	Autres passifs	Coût après amortissement	Bénéfice net
Comptes fournisseurs et charges à payer	Autres passifs	Coût après amortissement	Bénéfice net

⁽¹⁾ L'évaluation initiale de tous les actifs et passifs financiers est faite à la juste valeur.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs (à la date d'acquisition) des actifs remis, des passifs engagés ou pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la société, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » sont comptabilisés à leurs justes valeurs à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition directs sont passés en charge au moment où ils sont encourus.

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprise est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué au coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Si, après réévaluation, la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est immédiatement comptabilisé en résultat.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus aux états des résultats consolidés à compter de leurs dates respectives d'acquisition.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES PUBLIÉES RÉCEMMENT MAIS NON ENCORE APPLIQUÉES

Normes révisées

Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IASB a publié une version révisée de la norme IAS 1, «Présentation des états financiers». Les modifications régissent la présentation des autres éléments du résultat global (AERG) dans les états financiers, principalement en exigeant de présenter séparément les éléments de l'AERG qui doivent être reclassés aux résultats de ceux qui demeurent dans l'avoir des actionnaires.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} juillet 2012. La société appliquera ces modifications à compter du premier trimestre de son exercice 2013 et évalue actuellement l'incidence de ces changements mais n'anticipe pas d'impact important sur ses états financiers consolidés.

Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié une version révisée de la norme IAS 19 «Avantages du personnel» afin de modifier les règles de comptabilisation des régimes de retraite à prestation déterminées. La version amendée de la norme contient plusieurs modifications, incluant l'élimination de la méthode du corridor, qui permettait auparavant de reporter une portion des gains et pertes actuariels, en plus de fournir des directives sur l'évaluation et la présentation des actifs et passifs au titre des prestations définies et d'augmenter les exigences de présentation des régimes à prestation définies.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2013. La société appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2014 et évalue actuellement l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

Nouvelles normes

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 9, «Instruments financiers» qui constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, «Instruments financiers : comptabilisation et évaluation». La norme fournit des indications sur le classement et l'évaluation des passifs financiers, ainsi que des exigences concernant la décomptabilisation d'actifs financiers et de passifs financiers.

États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 10 «États financiers consolidés» qui établit qu'une entité doit consolider une entreprise détenue lorsqu'elle a des droits ou est exposée à des rendements variables de par son implication avec l'entreprise détenue et a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur la société émettrice. Selon les normes IFRS en vigueur, la consolidation est nécessaire lorsque l'entité a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. IFRS 10 remplacera SIC-12 «Consolidation entités ad hoc» et une portion de l'IAS 27 «États financiers consolidés».

Accords conjoints

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 11 «Accords conjoints» qui exige d'un coentrepreneur de classer sa participation dans un accord de coentreprise comme une coentreprise ou une opération conjointe. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une opération conjointe, le coentrepreneur reconnaîtra sa part de l'actif, du passif, des ventes et des dépenses de l'opération conjointe. Selon les normes IFRS en vigueur, les entités ont le choix de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence des participations dans des coentreprises. IFRS 11 remplacera IAS 31 «Participations dans des coentreprises», et SIC-13 «Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs».

Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 12 «Informations à fournir sur les participations dans les autres entités». IFRS 12 établit les exigences de divulgation des participations dans d'autres entités, telles que des accords de coentreprise, les participations dans des entreprises associées, les entités ad hoc et les opérations hors bilan. La norme reprend les divulgations existantes et introduit également d'importantes exigences de divulgation supplémentaires concernant la nature et les risques associés à des participations de la société dans d'autres entités.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 13 «Évaluation de la juste valeur». IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur et précise les exigences de divulgation ayant un effet dans toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date de mesure. Elle établit également des informations à fournir sur la mesure de la juste valeur. Selon les normes IFRS en vigueur, les lignes directrices sur la mesure et la divulgation de la juste valeur sont réparties entre les normes spécifiques nécessitant des évaluations de la juste valeur qui dans de nombreux cas ne reflètent pas une base d'évaluation claire ou une communication cohérente.

Les nouvelles normes IFRS 9, 10, 11, 12 et 13 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2013. La société appliquera ces nouvelles normes à compter du premier trimestre de son exercice 2014 et évalue actuellement l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

- En mai 2011, la société a conclu l'acquisition de 11 magasins corporatifs situés en Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique auprès de Shell Canada Products. La société loue le terrain et l'immeuble pour quatre sites et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites. Deux des 11 magasins n'ont pas encore été intégrés au réseau de la société.
- Le 11 mai 2011, la société a conclu l'acquisition de cinq magasins corporatifs dont un situé en Arizona et quatre situés dans la région de Chicago, aux États-Unis, auprès de Gas City Ltd. Ces quatre derniers sites ont été acquis par l'entremise de la contrepartie RDK. La société loue le terrain et l'immeuble pour un site et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.
- Au cours de la période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011, la société a également fait l'acquisition d'un autre magasin. La société est propriétaire du terrain et de l'immeuble pour ce site.

Des frais d'acquisition ont été comptabilisés au poste frais d'exploitation, de vente, administratif et généraux relativement à ces acquisitions. Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 14,4 \$. Le tableau qui suit présente les répartitions du prix d'achat basé sur les justes valeurs à la date d'acquisition :

	\$
Actifs corporels acquis	
Stocks	0,3
Immobilisations	10,4
Actif corporel total	10,7
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	0,1
Passif total	0,1
Actif corporel net acquis	10,6
Goodwill	3,8
Contrepartie totale payée en espèces	14,4

La société estime que le montant du goodwill déductible aux fins fiscales se chiffre à approximativement 1,3 \$.

La société a effectué ces acquisitions avec pour objectif d'accroître ses parts de marché et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite. Ces acquisitions ont généré un goodwill de 3,8 \$ principalement dû à la localisation des magasins qui est favorable aux activités de la société : emplacement accessible, faible présence de concurrents et proximité de la clientèle cible. Depuis la date d'acquisition, les revenus et les bénéfices nets relatifs à ces magasins ont été respectivement de 4,7 \$ et de 0,2 \$.

5. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	Période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011			Période de 12 semaines terminée le 18 juillet 2010		
	Bénéfice net \$	Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	Bénéfice net par action \$	Bénéfice net \$	Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	Bénéfice net par action \$
Bénéfice net de base attribuable aux actionnaires de catégories A et B	139,5	183 689	0,76	126,9	185 307	0,68
Effet dilutif des options d'achat d'actions		3 380	0,01		3 178	0,01
Bénéfice net dilué disponible aux actionnaires de catégories A et B	139,5	187 069	0,75	126,9	188 485	0,67

Lorsqu'elles ont un effet antidilutif, les options d'achat d'actions doivent être exclues du calcul du bénéfice net dilué par action. Aucune option d'achat d'actions n'est exclue pour la période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011. Un total de 967 175 options d'achat d'actions est exclu du calcul pour la période correspondante de 12 semaines terminée le 18 juillet 2010.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

6. CAPITAL-ACTIONS

Au 17 juillet 2011, la société a d'émisses et en circulation 53 690 112 (53 706 712 au 18 juillet 2010) actions à vote multiple catégorie A comportant dix votes par action et 130 036 946 (131 711 661 au 18 juillet 2010) actions à droit de vote subalterne catégorie B comportant un vote par action.

Le 25 octobre 2010, la société a implanté un programme de rachat d'actions lui permettant de racheter un maximum de 2 685 335 des 53 706 712 actions à vote multiple catégorie A et un maximum de 11 621 801 des 116 218 014 actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et en circulation au 20 octobre 2010 (représentant 5,0 % des actions à vote multiple catégorie A émises et en circulation et 10,0 % des actions à droit de vote subalterne catégorie B détenues par le public, respectivement à cette date, tel que définit par les règles applicables). En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, la société peut procéder à un rachat quotidien maximum de 1 000 actions à vote multiple catégorie A et 83 622 actions à droit de vote subalterne catégorie B. Les rachats ont pour effet de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et d'augmenter la quote-part proportionnelle de tous les actionnaires de la société restants au pro rata de leur participation relative dans le capital actions de la société. Les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions sont annulées dès le rachat. La période de rachat se terminera au plus tard le 24 octobre 2011.

Au cours de la période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011, la société n'a racheté aucune action en vertu de ce programme. Sur une base cumulative depuis le début du programme, les rachats ont totalisé 12 000 actions à vote multiple catégorie A à un prix moyen de 25,32 \$ CA et 2 768 300 actions à droit de vote subalterne catégorie B à un prix moyen de 25,08 \$ CA.

Au cours de la période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011, un total de 133 301 actions à droit de vote multiple catégorie B ont été émises suite à l'exercice d'options (1 768 848 pour la période comparative de 12 semaines terminée le 18 juillet 2010).

7. INFORMATION SECTORIELLE

La société exploite des magasins d'accommodation aux États-Unis et au Canada. Elle exerce essentiellement ses activités dans un seul secteur isolable, soit la vente de produits de consommation immédiate et de carburant par l'entremise de magasins corporatifs ou de franchises. L'exploitation des magasins d'accommodation se fait sous plusieurs bannières, dont Couche-Tard, Mac's et Circle K. Les revenus de sources externes proviennent principalement de deux catégories, soit les marchandises et les services ainsi que le carburant.

Le tableau suivant fournit de l'information sur les principales catégories de produits ainsi que de l'information d'ordre géographique :

	Période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011			Période de 12 semaines terminée le 18 juillet 2010		
	États-Unis	Canada	Total	États-Unis	Canada	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de clients externes ^(a)						
Marchandises et services	1 013,3	548,6	1 561,9	992,5	516,6	1 509,1
Carburant	2 974,2	641,5	3 615,7	2 206,5	461,8	2 668,3
	3 987,5	1 190,1	5 177,6	3 199,0	978,4	4 177,4
Marge brute						
Marchandises et services	336,6	186,6	523,2	326,2	181,4	507,6
Carburant	160,4	35,5	195,9	149,8	30,3	180,1
	497,0	222,1	719,1	476,0	211,7	687,7
Total actif long terme ^(b)	2 051,1	594,6	2 645,7	2 067,6	508,6	2 576,2

- (a) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que l'emplacement des immobilisations et des écarts d'acquisition.
(b) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés, et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

8. PROVISIONS

Le rapprochement des principales provisions de la société est présenté ci-dessous :

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Provision pour frais de réhabilitation de sites	Provision pour indemnités d'accidents de travail	Obligation relative à la responsabilité civile	Autres provisions	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011						
Solde au début de la période	60,8	25,5	25,0	13,7	-	125,0
Passif engagé	0,3	1,2	3,5	2,2	-	7,2
Passif réglé	(0,3)	(1,2)	(3,0)	(1,1)	-	(5,6)
Charge de désactualisation	1,0	-	0,1	-	-	1,1
Révision d'estimations	-	0,1	0,1	-	-	0,2
Solde à la fin de la période	61,8	25,6	25,7	14,8	-	127,9
Portion court terme des provisions						36,7
Portion long terme des provisions						91,2

Période de 52 semaines terminée le 24 avril 2011

Solde au début de la période	56,4	26,6	23,3	12,0	0,8	119,1
Passif engagé	0,5	8,3	15,7	9,0	-	33,5
Passif réglé	(1,6)	(6,2)	(14,4)	(7,4)	(0,8)	(30,4)
Charge de désactualisation	4,5	0,3	0,5	0,1	-	5,4
Acquisitions d'entreprises	-	(3,8)	(0,1)	(0,1)	-	(4,0)
Renversement de montants non utilisés	0,4	-	-	-	-	0,4
Révision d'estimations	-	-	-	0,1	-	0,1
Effet des fluctuations du taux de change	0,6	0,3	-	-	-	0,9
Solde à la fin de la période	60,8	25,5	25,0	13,7	-	125,0
Portion court terme des provisions						36,3
Portion long terme des provisions						88,7

9. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

En août 2011, la société a signé une entente, avec ExxonMobil, afin d'acquérir 33 magasins corporatifs opérant sous la bannière On the Run dans l'état de la Louisiane, États-Unis. Advenant la clôture de la transaction qui est prévue en Décembre 2011, la société serait propriétaire de 27 sites et louerait les autres sites. La transaction est sujette aux approbations réglementaires et conditions de clôture usuelles.

En août 2011, par l'entremise de sa coentreprise RDK, la société a signé une entente pour 27 magasins opérant dans la région de Chicago, Illinois aux États-Unis. L'entente comprend aussi le transfert à RDK de deux parcelles de terrains vacants. Des 27 magasins, la société prévoit que 14 seront des magasins corporatifs et que 13 seront exploités par des exploitants indépendants. Advenant la clôture de la transaction qui est prévue tôt à l'automne 2011, RDK serait propriétaire de l'immobilier pour 24 magasins et des deux parcelles de terrain et louerait l'immobilier pour les trois autres magasins. La transaction est sujette aux approbations réglementaires et conditions de clôture usuelles.

10. PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS

Les états financiers de l'exercice terminé le 29 avril 2012 seront les premiers états financiers consolidés de la société préparés conformément aux IFRS et les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux normes applicables pour les états financiers intermédiaires, tel que publié par l'IASB. La date de transition de la société aux IFRS est le 26 avril 2010.

Les conventions comptables IFRS de la société présentées à la note 2 ont été utilisées pour la préparation des états financiers intermédiaires pour la période de 12 semaines terminée le 17 juillet 2011, pour l'information comparative et pour le premier bilan consolidé à la date de la transition.

La société a mis en application IAS 34, « *Information financière intermédiaire* » et l'IFRS 1, « *Première adoption des normes internationales d'information financière* », pour préparer ses premiers états financiers intermédiaires IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les états des résultats consolidés, les bilans consolidés, les capitaux propres

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

consolidés et les flux de trésorerie consolidés présentés est décrite dans la présente note et est expliquée plus en détail dans les notes explicatives relatives aux tableaux.

Exemptions relativement à la première adoption

Lors de la transition, l'IFRS 1 impose certaines exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions à l'application rétrospective complète. La société a appliqué les exceptions obligatoires et les exemptions facultatives suivantes :

Exceptions obligatoires appliquées par la société :

- Les actifs et les passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 26 avril 2010 selon les PCGR du Canada n'ont pas été comptabilisés selon les IFRS.
- La société a appliqué la comptabilité de couverture dans le premier bilan seulement lorsque toutes les conditions requises selon l'IAS 39 ont été satisfaites à la date de transition.
- Les estimations établies auparavant aux termes des PCGR du Canada n'ont pas été révisées en raison de l'application des IFRS, sauf si cela était nécessaire pour tenir compte des différences dans les conventions comptables.

Autres exemptions facultatives adoptées par la société :

- La société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, « *Regroupements d'entreprises* », aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition (26 avril 2010), incluant les regroupements d'entreprise effectués par la coentreprise. Voir la note g pour obtenir une explication de l'incidence de cette exemption.
- Pour tous ses régimes d'avantages sociaux, la société a choisi de comptabiliser tous les gains et pertes actuariels cumulés existant à la date de transition aux bénéficiaires non répartis. Voir la note d pour obtenir une explication de l'incidence de cette exemption.
- La société a choisi de ne pas comptabiliser rétrospectivement l'effet sur les actifs des variations des passifs existants relatifs à ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, et des passifs similaires, lesquelles variations peuvent s'être produites avant la date de transition.
- La société a choisi d'utiliser les faits et circonstances qui existaient en date du 26 avril 2010 pour déterminer si un accord signé avant le 26 avril 2004 contient un contrat de location. Les accords signés après cette date ont été évalués selon les PCGR du Canada et n'ont pas été analysés de façon détaillée puisque ces analyses auraient donné lieu à des conclusions semblables selon IAS 17 et IFRIC 4.
- La société a choisi d'utiliser l'exemption prévue par IFRS 1 et a appliqué IFRS 2 à tous les instruments de capitaux propres attribués après le 29 avril 2002.
- La société a choisi de mettre à zéro le montant cumulé des variations de redressement de conversion de devises dans le solde d'ouverture des bénéficiaires non répartis à la date de transition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

Rapprochement du bilan consolidé et des capitaux propres au 26 avril 2010

Notes explicatives	Éléments de rapprochement avec les IFRS									
	Bilan selon les PCGR du Canada	a)	b)	c)	d)	e)	f)	h)	Reversement des écarts de change	Bilan selon les IFRS
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif										
Actif à court terme										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	220,9	-	-	-	-	-	(5,2)	-	-	215,7
Débiteurs	286,2	-	-	-	-	-	(5,4)	-	-	280,8
Stocks	474,1	-	-	-	-	-	(4,2)	-	-	469,9
Frais payés d'avance	20,2	-	-	-	-	-	(0,2)	-	-	20,0
Impôts sur les bénéfices à recevoir	4,7	-	-	-	-	-	-	13,0	-	17,7
Impôts différés	24,9	-	-	-	-	-	-	(24,9)	-	-
	1 031,0	-	-	-	-	-	(15,0)	(11,9)	-	1 004,1
Immobilisations	1 980,5	-	-	-	-	-	(65,6)	-	-	1 914,9
Goodwill	426,5	-	-	-	-	-	(1,2)	-	-	425,3
Actifs incorporels	188,2	-	-	-	-	-	-	-	-	188,2
Participation dans une coentreprise	-	-	(1,1)	-	-	-	42,1	-	-	42,1
Autres actifs	65,2	-	-	0,2	(8,3)	-	-	-	-	55,8
Impôts différés	5,3	-	(1,1)	0,2	3,0	-	-	0,1	-	8,6
	3 696,7	-	(1,1)	0,2	(5,3)	-	(39,7)	(11,8)	-	3 639,0
Passif										
Passif à court terme										
Créditeurs et charges à payer	872,9	(0,1)	-	-	-	-	(14,2)	(36,9)	-	821,7
Provisions	-	-	-	-	-	-	-	31,4	-	31,4
Portion à court terme de la dette à long terme	4,4	-	-	-	-	-	-	-	-	4,4
Impôts différés	5,6	-	0,2	-	(3,0)	-	-	(2,8)	-	-
	882,9	(0,1)	0,2	-	(3,0)	-	(14,2)	(8,3)	-	857,5
Dette à long terme	736,8	-	-	-	-	-	(24,9)	-	-	711,9
Provisions	-	-	(3,4)	0,8	-	-	-	90,3	-	87,7
Crédits reportés et autres éléments de passif	285,8	(98,5)	-	-	13,2	-	(0,6)	(71,8)	-	128,0
Impôts différés	176,9	38,4	0,6	-	-	-	-	(22,0)	-	193,9
	2 082,4	(60,3)	(2,6)	0,8	10,2	-	(39,7)	(11,8)	-	1 979,0
Capitaux propres										
Capital-actions	319,5	-	-	-	-	-	-	-	-	319,5
Surplus d'apport	18,8	-	-	-	-	1,6	-	-	-	20,4
Bénéfices non répartis	1 167,0	60,3	1,5	(0,6)	(15,5)	(1,6)	-	108,6	-	1 319,7
Cumul des autres éléments du résultat global	109,0	-	-	-	-	-	-	(108,6)	-	0,4
	1 614,3	60,3	1,5	(0,6)	(15,5)	-	-	-	-	1 660,0
	3 696,7	-	(1,1)	0,2	(5,3)	-	(39,7)	(11,8)	-	3 639,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

Rapprochement du bilan consolidé et des capitaux propres au 24 avril 2011

Éléments de rapprochement avec les IFRS

Notes explicatives	Éléments de rapprochement avec les IFRS									
	Bilan selon les PCGR du Canada	Transactions de cession-bail a)	Actualisation des provisions b)	Avantages sociaux futurs d)	Option d'achat d'action e)	Coentreprise f)	Frais d'acquisition et regroupement d'entreprises g)	Différences de présentation h)	Renversement des écarts de change i)	Bilan selon les IFRS
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif										
Actif à court terme										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	320,4									309,7
Débiteurs	356,1					(10,7)	(0,1)			349,1
Stocks	530,7					(6,9)				526,0
Frais payés d'avance	21,3					(4,7)				21,0
Impôts sur les bénéfices à recevoir	26,6		(0,2)	2,8		(0,3)		9,8		36,4
Impôts différés	33,9							(36,5)		-
	1 289,0	-	(0,2)	2,8	-	(22,6)	(0,1)	(26,7)	-	1 242,2
Immobilisations	2 002,8					(67,2)	(0,2)			1 935,4
Goodwill	442,5					(1,1)	(0,5)			440,9
Actifs incorporels	188,6									188,6
Participation dans une coentreprise	-		(0,8)	(7,9)		48,2				48,2
Autres actifs	66,9			2,9		(0,2)				58,0
Impôts différés	9,8									12,7
	3 999,6	-	(1,0)	(2,2)	-	(42,9)	(0,8)	(26,7)	-	3 926,0
Passif										
Passif à court terme										
Créditeurs et charges à payer	994,5	(0,2)				(17,5)		(40,3)		936,5
Provisions	-							36,3		36,3
Portion à court terme de la dette à long terme	4,6									4,6
Impôts différés	21,2							(21,2)		-
	1 020,3	(0,2)	-	-	-	(17,5)	-	(25,2)	-	977,4
Dette à long terme	521,8		(3,3)			(24,9)				496,9
Provisions	-							92,0		88,7
Crédits reportés et autres éléments de passif	299,0	(95,6)		13,0		(0,5)		(78,2)		137,7
Impôts différés	222,4	37,2	0,7				(0,3)	(15,3)		244,7
	2 063,5	(58,6)	(2,6)	13,0	-	(42,9)	(0,3)	(26,7)	-	1 945,4
Capitaux propres										
Capital-actions	323,8									323,8
Surplus d'apport	18,1				1,2					19,3
Bénéfices non répartis	1 444,5	58,5	1,6	(15,2)	(1,2)		(0,5)	108,6		1 596,3
Cumul des autres éléments du résultat global	149,7	0,1						(108,6)		41,2
	1 936,1	58,6	1,6	(15,2)	-	-	(0,5)	-	-	1 980,6
	3 999,6	-	(1,0)	(2,2)	-	(42,9)	(0,8)	(26,7)	-	3 926,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

Rapprochement de l'état du résultat consolidé pour l'exercice terminé le 24 avril 2011

Éléments de rapprochement avec les IFRS

Notes explicatives	État des	Transactions	Actualisation	Contrats	Avantages	Option	Coentreprise	Frais	État des
	résultats	de cession-	des	déficitaires	sociaux	d'achat	prise	d'acquisition	
	selon les	bail	provisions		futurs	d'action		regroupement	selon les
	PCGR du	a)	b)	c)	d)	e)	f)	d'entreprises	IFRS
	Canada	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	18 965,9						(415,5)		18 550,4
Coût des ventes	16 180,7						(376,0)		15 804,7
Marge brute	2 785,2	-	-	-	-	-	(39,5)	-	2 745,7
Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux	2 050,4	3,0	(0,9)	(0,8)	(0,6)	(0,4)	(18,1)	0,8	(4,5)
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	216,3						(2,6)		
Bénéfice d'exploitation	518,5	(3,0)	0,9	0,8	0,6	0,4	(18,8)	(0,8)	4,5
Quote-part des résultats d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-								
Frais de financement	37,6		0,7				16,9		16,9
Revenus financiers	(11,3)						(1,9)		40,9
Frais de financement nets	26,3		0,7				(1,9)		(11,3)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	492,2	(3,0)	0,2	0,8	0,6	0,4	-	(0,8)	490,4
Impôts sur les bénéfices	122,1	(1,2)	0,1	0,2	0,3			(0,3)	121,2
Bénéfice net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	370,1	(1,8)	0,1	0,6	0,3	0,4	-	(0,5)	369,2

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

Rapprochement des capitaux propres consolidés au 18 juillet 2010

Notes explicatives	Éléments de rapprochement avec les IFRS									
	Capitaux propres selon les PCGR du Canada	Transactions de cession-bail a)	Actualisation des provisions b)	Contrats déficitaires c)	Avantages sociaux futurs d)	Option d'achat d'action e)	Frais d'acquisition de regroupement d'entreprises g)	Renversement des écarts de change i)	Capitaux propres selon les IFRS	
Capital-actions	323,6								323,6	
Surplus d'apport	19,2					1,5			20,7	
Bénéfices non répartis	1 289,0	59,7	1,5	(0,5)	(15,7)	(1,5)		108,6	1 439,1	
Cumul des autres éléments du résultat global	87,5							(108,6)	(21,1)	
	1 719,3	59,7	1,5	(0,5)	(15,7)	-	(2,0)	-	1 762,3	

Rapprochement de l'état du résultat consolidé pour la période de 12 semaines terminée le 18 juillet 2010

Notes explicatives	Éléments de rapprochement avec les IFRS									
	État des résultats selon les PCGR du Canada	Transactions de cession-bail a)	Actualisation des provisions b)	Contrats déficitaires c)	Avantages sociaux futurs d)	Option d'achat d'action e)	Frais d'acquisition de regroupement d'entreprises g)	Différences de présentation h)	État des résultats selon les IFRS	
Chiffre d'affaires	4 272,9								4 177,4	
Coût des ventes	3 574,1								3 489,7	
Marge brute	698,8	-	-	-	-	-	-	-	687,7	
Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux	469,1	0,9	(0,1)	(0,1)		(0,1)		(0,9)	467,1	
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	48,0								47,4	
Bénéfice d'exploitation	181,7	(0,9)	0,1	0,1	-	0,1	(2,7)	0,9	173,2	
Quote-part des résultats d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-								-	
Frais de financement	8,2		0,2					0,9	8,9	
Revenus financiers	(1,3)							(1,3)	(1,3)	
Frais de financement nets	6,9	-	0,2	-	-	-	(0,4)	0,9	7,6	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	174,8	(0,9)	(0,1)	0,1	-	0,1	(2,7)	-	171,3	
Impôts sur les bénéfices	45,3	(0,3)			0,2		(0,8)		44,4	
Bénéfice net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	129,5	(0,6)	(0,1)	0,1	(0,2)	0,1	(1,9)	-	126,9	

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

Notes relatives aux rapprochements

a) Comptabilisation des gains reportés sur transactions de cession-bail

Sous les PCGR du Canada : Le chapitre 3065 du manuel de l'ICCA « *Contrats de location* » exigeait que tout gain ou perte découlant d'une transaction de cession-bail soit reporté et amorti sur la durée du bail. La perte devait être comptabilisée en résultats immédiatement lorsque la juste valeur du bien subséquemment loué était inférieure à sa valeur comptable au moment de la transaction.

Sous les IFRS : IAS 17 « *Contrats de location* » exige la comptabilisation en résultats immédiate de tout gain ou perte découlant de transactions de cession-bail sauf si :

- le prix de vente est inférieur à la juste valeur et la perte est compensée par des paiements futurs inférieurs au prix du marché, auquel cas la perte est reportée et amortie proportionnellement aux paiements au titre de la location sur la période pendant laquelle il est prévu d'utiliser l'actif;
- le prix de vente est supérieur à la juste valeur, auquel cas l'excédent est reporté et amorti sur la durée d'utilisation attendue de l'actif.

En vertu de cette différence, la société a analysé tous les gains reportés existants en date de transition. Lorsque les transactions avaient été conclues à la juste valeur, les gains reportés au bilan en date de transition ont été renversés et comptabilisés aux bénéfices non répartis. L'amortissement des gains reportés comptabilisé au cours de l'exercice 2011 a été renversé et tous les gains qui avaient été reportés suite à des transactions de cession-bail réalisées au cours de la même période ont été reclassés et enregistrés directement aux résultats.

b) Actualisation des provisions

Sous les PCGR du Canada : La seule provision devant être actualisée est la provision pour mise hors service d'immobilisation et le taux ne doit pas être ajusté rétroactivement.

Sous les IFRS : IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* » stipule que lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de toutes provisions doit être la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation.

En vertu de cette différence, la société a passé en revue toutes les provisions comptabilisées au bilan en date de transition et a actualisé celles dont la valeur temps avait un impact significatif. Ceci a eu pour impact de réduire le solde des provisions comptabilisées au bilan en date de transition. Pour l'exercice 2011, les nouvelles charges comptabilisées en résultats relativement à ces provisions ont été réduites afin de refléter leur actualisation et une charge de désactualisation a été enregistrée aux résultats.

c) Contrats déficitaires

Sous les PCGR du Canada : Aucune provision n'est comptabilisée pour les contrats déficitaires.

Sous les IFRS : Selon IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », si une entité a un contrat déficitaire, l'obligation actuelle résultant de ce contrat doit être comptabilisée et évaluée comme une provision. Un contrat déficitaire est un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques à recevoir attendus du contrat. Les coûts inévitables d'un contrat reflètent le coût net de sortie du contrat, c'est-à-dire le plus faible du coût d'exécution du contrat ou de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution.

En vertu de cette différence, la société a passé en revue les contrats existants en date de transition afin d'identifier les contrats déficitaires. Il en a résulté la comptabilisation d'une provision pour contrat déficitaire en date du 26 avril 2010. Cette provision est comptabilisée aux résultats et renversée au fur et à mesure de l'avancement des contrats. Ceci a entraîné une diminution des frais d'exploitation, de vente et d'administration pour l'exercice 2011 suite à l'amortissement de la provision.

d) Avantages sociaux futurs

Gains et pertes actuariels non amortis

Sous les PCGR du Canada : En vertu du chapitre 3461 « *Avantages sociaux futurs* », pour un régime à prestations déterminées, une entité devait utiliser la méthode du « corridor » et constater dans la période un montant au titre de l'amortissement du gain ou de la perte actuariel si, au début de la période, le gain ou la perte actuariel net non amorti excédait dix pour cent du plus élevé des deux montants suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

- a) le solde de l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice; et
- b) la juste valeur, ou la valeur liée au marché, des actifs du régime au début de l'exercice.

Sous les IFRS : Selon IAS 19 « *Avantages du personnel* », une entité peut choisir d'utiliser la méthode du corridor impliquant la non-comptabilisation d'une partie des écarts actuariels ou choisir de comptabiliser les écarts actuariels directement dans les capitaux propres.

La société a décidé de conserver la méthode de comptabilisation actuelle, c'est-à-dire la méthode du corridor. De plus, en vertu d'IFRS 1, un nouvel adoptant peut choisir de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés à la date de transition aux IFRS même si, par la suite, il utilise la méthode du corridor pour les écarts actuariels générés ultérieurement. La société s'est donc prévalu de ce choix et a renversé aux bénéfices non répartis les pertes actuarielles non amorties au 26 avril 2010. Le montant d'amortissement des pertes actuarielles pour l'exercice 2011 a été calculé en tenant compte des soldes ajustés selon les IFRS et le montant d'amortissement qui avait été enregistré aux résultats en 2011 sous les PCGR du Canada a été renversé.

Services passés

Sous les PCGR du Canada : En vertu du chapitre 3461 « *Avantages sociaux futurs* », une entité doit amortir le coût des services passés découlant de la mise en place ou d'une modification du régime en affectant un montant égal à chacune des années de service restantes comprises dans la période prévue jusqu'à la date de l'admissibilité intégrale de chaque salarié qui était actif au moment de la mise en place ou de la modification du régime, mais n'était pas pleinement admissible aux avantages à cette date.

Sous les IFRS : Selon IAS 19 « *Avantages du personnel* », une entité doit comptabiliser en charges le coût des services passés, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

En vertu de cette différence, la société a renversé aux bénéfices non répartis les services passés non amortis qui étaient entièrement acquis au 26 avril 2010. Le montant d'amortissement des services passés pour l'exercice 2011 a été calculé en tenant compte des soldes ajustés selon les IFRS et le montant d'amortissement qui avait été enregistré aux résultats en 2011 sous les PCGR du Canada a été ajusté.

e) Rémunération à base d'actions

Sous les PCGR du Canada : Le chapitre 3870 « *Rémunérations et autres paiements à base d'actions* », prévoyait qu'il était possible d'utiliser la méthode linéaire pour la comptabilisation de la charge de rémunération lorsqu'une méthode différente de la méthode des acquisitions graduelles des droits était utilisée pour déterminer la durée utilisée dans le calcul de la juste valeur des options lorsqu'il y avait acquisition graduelle des droits. Comme la société ne prévoyait pas de différence significative entre les durées prévues de chaque groupe d'options, la méthode linéaire était auparavant utilisée.

Sous les IFRS : IFRS 2 « *Paiement fondé sur des actions* », ne prévoit pas de telle exception. Ainsi, lorsque les options sont acquises de façon graduelle, une entité doit considérer chaque tranche d'acquisition des droits comme une acquisition distincte et amortir la charge de façon distincte pour chaque tranche d'option.

En vertu de cette différence, la société a dû modifier son modèle d'amortissement de la charge relative à l'attribution de ses options d'achat d'action afin de tenir compte des différentes dates d'attribution des droits et cesser d'utiliser la méthode de l'amortissement linéaire. Au 26 avril 2010, le total de la charge supplémentaire qui aurait dû être comptabilisée cumulativement depuis le début du régime a été passé en réduction des bénéfices non répartis avec un ajustement équivalent au surplus d'apport. La charge comptabilisée en résultats au cours de l'exercice 2011 sous les PCGR du Canada a été ajusté afin de refléter la différence entre les deux méthodes d'amortissement.

f) Coentreprise

Sous les PCGR du Canada : Le chapitre 3055 « *Participations dans des coentreprises* » exigeait la méthode de la consolidation proportionnelle. Il ne permettait pas de comptabiliser les participations dans des coentreprises à la valeur de consolidation (méthode de la mise en équivalence).

Sous les IFRS : IAS 31 « *Participations dans des coentreprises* » offre le choix d'appliquer soit la méthode de la mise en équivalence, soit la méthode de la consolidation proportionnelle aux participations dans des entités contrôlées conjointement.

En vertu de cette différence la société a opté pour l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence lors de la transition aux IFRS pour la comptabilisation de sa participation dans RDK. Puisque la société utilisait la consolidation proportionnelle pour comptabiliser sa participation dans RDK sous les PCGR du Canada, 50,01% de la valeur de tous les postes de la

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

coentreprise étaient inclus dans les postes du bilan consolidé et de l'état des résultats consolidés et ont donc été retranchés lors du rapprochement avec les IFRS. La valeur de la participation dans la coentreprise a été enregistrée au bilan sous le poste *Participation dans une coentreprise* et la quote-part de la Société des résultats de la coentreprise relatif à l'exercice 2011 a été enregistrée au poste *Quote-part des résultats d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence*.

g) Regroupement d'entreprise

Puisque la société a choisi de se prévaloir de l'exemption de l'IFRS 1 permettant de ne pas retraiter les regroupements d'entreprise antérieurs à la date de transition, aucun redressement n'a eu lieu en date du 26 avril 2010. Les regroupements effectués au cours de l'exercice 2011 ont par contre été redressés pour refléter les différences suivantes :

Frais d'acquisition directs

Sous les PCGR du Canada : Selon l'ancien chapitre 1581 « *Regroupement d'entreprise* » (chapitre en place avant la transition aux IFRS), les frais d'acquisition directs faisaient partie du coût d'acquisition.

Sous les IFRS : Selon IFRS 3 « *Regroupement d'entreprise* », les frais d'acquisition directs sont portés aux résultats lorsqu'encourus.

Par conséquent, les frais d'acquisition inclus dans la répartition du coût d'acquisition au cours de l'exercice 2011 ont été passés en charge dans l'état financier redressé selon les IFRS.

h) Différences relatives à la présentation

Certains montants ont été reclassés afin de refléter les différences suivantes de classification :

Impôts différés :

Sous les PCGR du Canada : Selon le chapitre 3465 « *Impôts sur les bénéfices* », les portions à court terme et à long terme des passifs d'impôts différés et des actifs d'impôts différés devaient être présentées séparément.

Sous les IFRS : Selon le chapitre IAS 12 « *Impôts sur le résultat* », tous les actifs et passifs d'impôts différés doivent être présentés dans l'actif et le passif long terme.

En vertu de IAS 12, tous les impôts différés ont été classés à long terme au bilan de la société.

Définition de court terme:

Sous les PCGR du Canada : Selon le chapitre 1510 « *Actif et passif à court terme* », l'actif et le passif à court terme devaient comprendre les éléments normalement réalisables ou payables dans l'année qui suivait la date du bilan ou au cours du cycle normal d'exploitation s'il excédait un an.

Sous les IFRS : Selon le chapitre IAS 1 « *Présentation des états financiers* », l'entité doit présenter le montant qu'elle s'attend à recouvrer ou à régler au plus tard dans les douze mois pour chaque poste d'actif et de passif regroupant des montants qu'elle s'attend à recouvrer ou à régler :

- a) au plus tard dans les douze mois suivant la date de clôture, et
- b) plus de douze mois après la date de clôture.

La définition sous les IFRS étant plus directive, certains montants qui étaient auparavant présentés à court terme ont été reclassés à long terme au bilan consolidé de la société.

Présentation des provisions :

Sous les PCGR du Canada : Il n'existait aucune indication spécifique concernant la présentation des provisions.

Sous les IFRS : IAS 1 « *Présentation des états financiers* » fait mention au paragraphe 54 I) qu'au minimum, le bilan doit comporter certains postes, incluant les provisions.

En vertu de cette différence, au bilan consolidé, la portion court terme des provisions a été retirée du poste *Créditeurs et charges à payer* et la portion long terme du poste *Crédits reportés et autres éléments de passif* afin d'être présentés séparément sous *Provisions*.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, non auditées)

Charge de désactualisation :

Sous les PCGR du Canada : Dans le chapitre 3110 « *Obligation liée à la mise hors service des immobilisations* » il était fait mention que la charge liée à l'écoulement du temps devait être classée comme une charge d'exploitation dans l'état des résultats, non comme une charge d'intérêts.

Sous les IFRS : Selon IFRIC 1 « *Variation des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et des autres passifs similaires* », la désactualisation périodique doit être comptabilisée en résultats en tant que coût financier au fur et à mesure. De plus, selon IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », lorsque les provisions sont actualisées, la valeur comptable d'une provision augmente à chaque période pour refléter l'écoulement du temps. Cette augmentation est comptabilisée en coût financier.

En vertu de cette différence, la charge de désactualisation a été reclassée sous le poste Frais financiers à l'état des résultats consolidés de la société pour l'exercice 2011.

i) Renversement des écarts de change cumulés

L'application rétrospective des IFRS imposerait à la société d'établir le montant cumulé des différences de conversion conformément à IAS 21 « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* » à compter de la date de la formation ou de l'acquisition d'une filiale ou d'une entreprise détenue comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. IFRS 1 permet de mettre à zéro le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition. La société a choisi de mettre à zéro le montant cumulé des différences de conversion dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la date de transition.

État des flux de trésorerie

Le seul ajustement ayant eu un effet significatif sur l'état des flux de trésorerie est le changement de méthode de comptabilisation de la coentreprise, passant de la consolidation proportionnelle selon les normes canadiennes à la méthode de la mise en équivalence en IFRS. Les montants totaux des flux de trésorerie pour chacune des catégories qui étaient auparavant consolidées dans l'état des flux de trésorerie relativement à la coentreprise et qui sont maintenant exclus pour la présentation sous les IFRS pour les périodes de 12 semaines terminées le 18 juillet 2010 et de 52 semaines terminées le 24 avril 2011 sont les suivants :

	Période de 12 semaines terminée le 18 juillet 2010	Période de 52 semaines terminée le 24 avril 2011
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	8,0	20,6
Activités d'investissement	(0,1)	(4,4)
Activités de financement	(0,3)	(10,7)